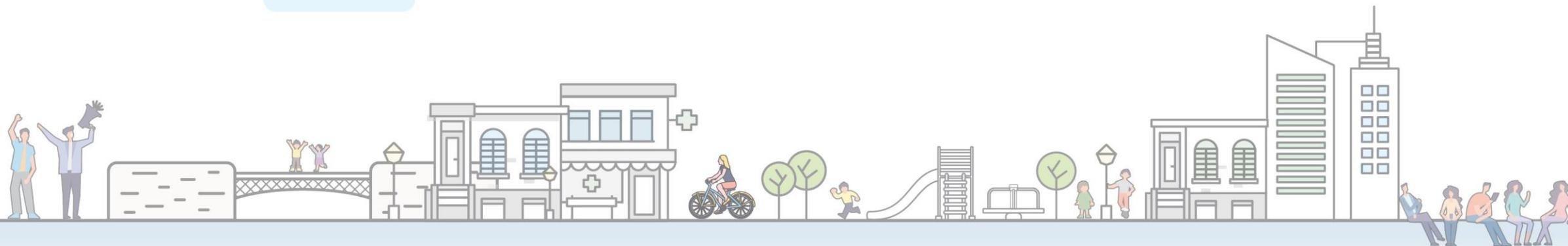
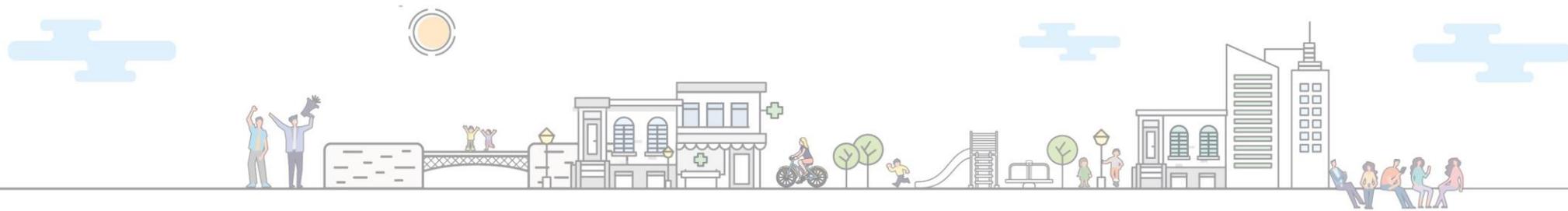


# Ville amie des enfants



Synthèse des Plans d'action 2020-2022





# Sommaire

- 1) Le suivi des actions menées entre 2020 et 2022
- 2) Les bénéficiaires des actions
- 3) Le suivi des stratégies des collectivités
- 4) Les actions prioritaires ciblées par l'UNICEF
- 5) Un temps fort de 2022, la Rencontre nationale des VAE
- 6) Contacts

## 5 ENGAGEMENTS POUR LE MANDAT 2020/2026

Une Ville amie des enfants...

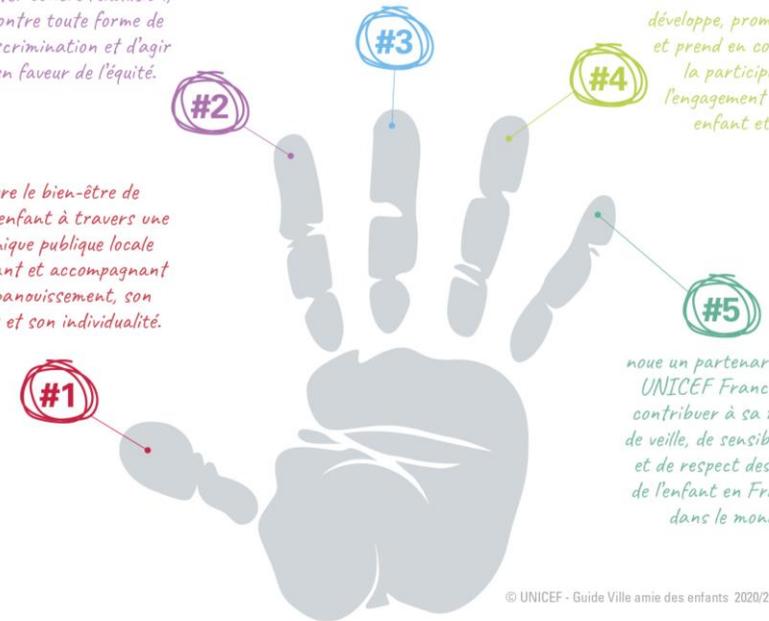
*permet et propose un parcours éducatif de qualité à chaque enfant et jeune de son territoire.*

*affirme sa volonté de lutter contre l'exclusion, contre toute forme de discrimination et d'agir en faveur de l'équité.*

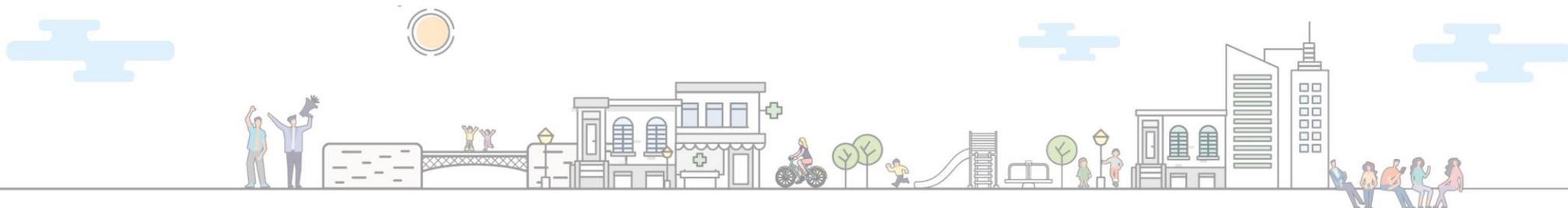
*développe, promeut, valorise et prend en considération la participation et l'engagement de chaque enfant et jeune.*

*assure le bien-être de chaque enfant à travers une dynamique publique locale favorisant et accompagnant son épanouissement, son respect et son individualité.*

*noue un partenariat avec UNICEF France pour contribuer à sa mission de veille, de sensibilisation et de respect des droits de l'enfant en France et dans le monde.*



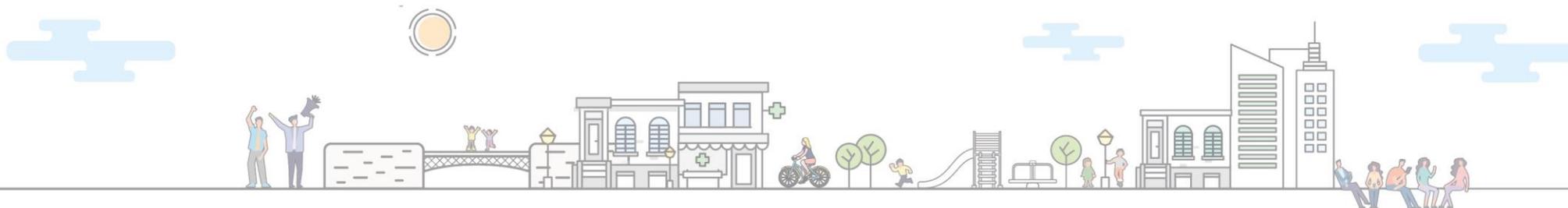
© UNICEF - Guide Ville amie des enfants 2020/2026



## Introduction

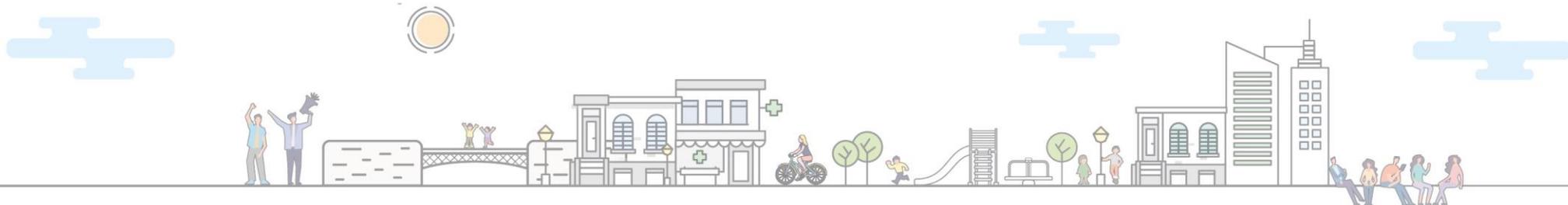
Réaliser un tel document a une double vocation. La première, évidente, est la valorisation de la somme des actions menées par les Collectivités grâce et au cœur du réseau Ville amie des enfants. Faire partie d'un tel collectif engage tant en termes d'actions que d'impact et ce suivi est une première marche pour percevoir l'ensemble des résultats tangibles que l'appartenance au réseau Ville amie des enfants apporte et apportera aux 3 millions d'enfants qui y vivent.

Le réseau Ville amie des enfants engage également l'UNICEF France dans un accompagnement nécessaire de ces mesures. Cela se concrétise par des outils, des espaces de partage d'expertise ou de co-construction, des formations. Mais cela se traduit aussi dans un travail de fond et de longue haleine, le plaidoyer en faveur de la réalisation des droits de l'enfant sur notre territoire. Tant au niveau local que national, ces remontées concrètes alimentent la construction de positionnements et la démonstration qu'il est possible de faire des choix politiques et d'agir au quotidien aux côtés des enfants pour rendre chacun de leurs droits effectifs.



## 1/ Le suivi des actions menées entre 2020 et 2022

Engagements	Actions planifiées (2022-2026)	Actions terminées (2022)	Taux de réalisation (2022)
<b>1/ Bien-être</b>	1796	38%	66%
<b>2/ Lutte contre l'exclusion</b>	1533	43%	69%
<b>3/ Parcours éducatif</b>	1148	37%	69%
<b>4/ Participation</b>	1060	32%	54%
<b>5/ Partenariat UNICEF</b>	781	51%	70%
<b>TOTAL</b>	<b>6318</b>	<b>40%</b>	<b>66%</b>

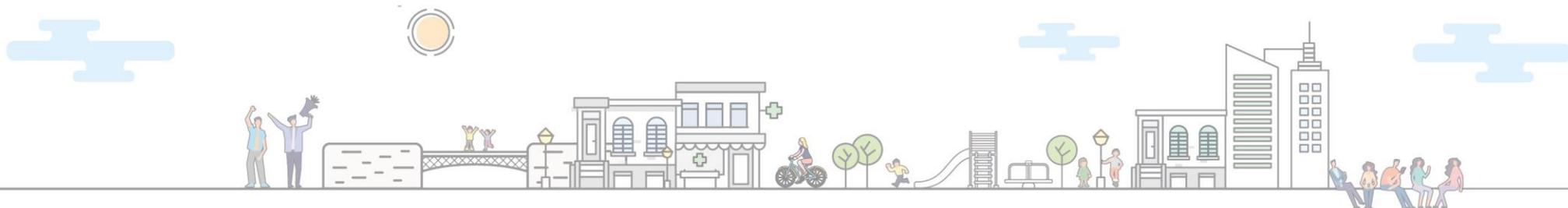


## 2/ Les bénéficiaires des actions \*

\*Somme des bénéficiaires pour chaque action. Un bénéficiaire peut-être comptabilisé plusieurs fois.

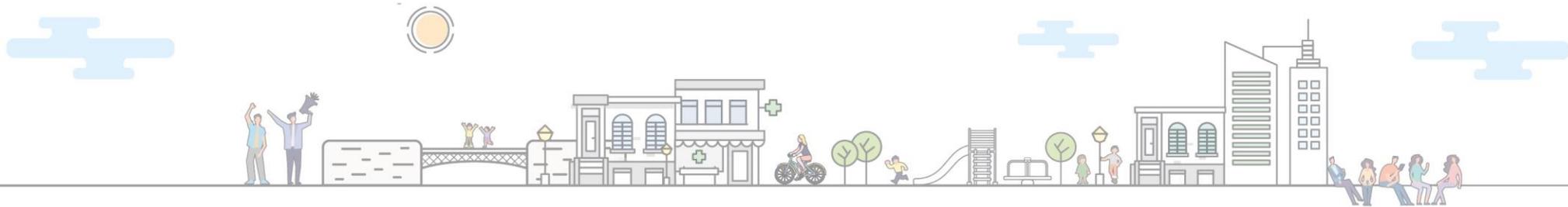
- **4 838 294** enfants
- **1 944 161** parents
- **129 878** élus
- **114 934** agents des collectivités
- **70 318** acteurs extérieurs





### 3/ Le suivi des stratégies des collectivités

Rang	Stratégie	Nombre d'actions
1	Développement de l'offre de service	1 098
2	Stratégies et planifications de politiques publiques	808
3	Infrastructures et équipements	680
4	Formation et renforcement des capacités	638
5	Participation et inclusion des enfants dans les mécanismes de concertation	577
6	Coordination territoriale et partenariats intersectoriels	510
7	Campagne de communication ou de prévention	438
8	Sensibilisation aux droits de l'enfant	391
9	Autre	390
10	Tarifations équitables en faveur des enfants les plus vulnérables et gratuité	350
11	Etude, recherche et collecte de données	253



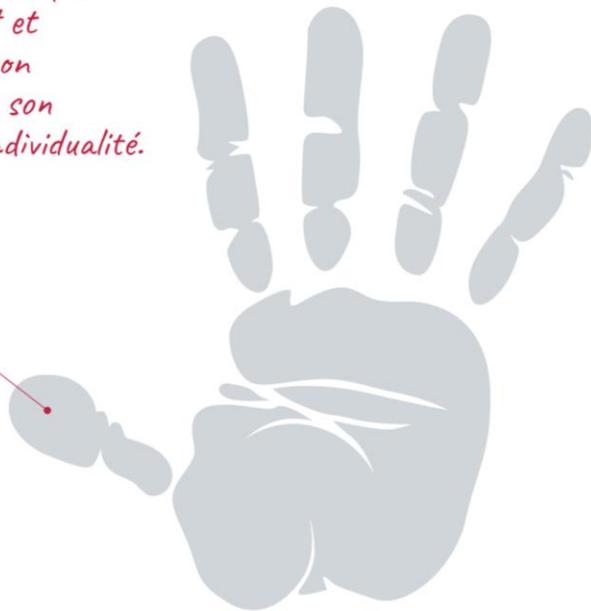
## 4/ Les actions prioritaires ciblées par l'UNICEF

### ENGAGEMENT 1 : ASSURER LE BIEN-ÊTRE



#1

*assure le bien-être de chaque enfant à travers une dynamique publique locale favorisant et accompagnant son épanouissement, son respect et son individualité.*



**887** places en accueil occasionnel créées

**1 833** outils de mesure de la pollution de l'air installés

**490** rues scolaires mises en place

**199** zones à faibles émissions (et dérivatifs) créées





## ENGAGEMENT 1 : ASSURER LE BIEN-ÊTRE

**887**  
places en accueil  
occasionnel  
créées

*Les Villes amies des enfants **ouvrent** des places d'accueil occasionnel pour les 0-3 ans. Cela permet d'adapter les modes de garde en fonction des besoins des familles sur le territoire.*

### Les leviers :

- Faire **un état des lieux des besoins**, via les données existantes (PMI par exemple)
- **Adapter l'objectif** des structures aux besoins du public reçu
- **Prioriser les familles les plus vulnérables** grâce à une grille de pondération : faible revenu, sans emploi ou en réinsertion professionnelle, famille monoparentale, etc...
- Développer les **partenariats** avec les crèches et les associations locales (ex : Les Apprentis d'Auteuil)
- Mettre en place un **espace internet pour les démarches** liées à l'accueil occasionnel et accompagner les familles (assistance en ligne, accès à l'information sur le sujet, démarches simplifiées, etc...)

### Le ZOOM

Une ville de 13 000 habitants a ouvert un centre d'accueil occasionnel en collaboration avec une association d'action sociale, à destination des familles les plus vulnérables. Les publics ciblés sont les parents bénéficiaires des minima sociaux (RSA, AAH/ASS), les parents engagés dans un parcours d'insertion professionnelle ou sociale et les femmes enceintes isolées.



## ENGAGEMENT 1 : ASSURER LE BIEN-ÊTRE

**490**  
rues scolaires mises  
en place

*Afin de lutter contre la pollution  
atmosphérique qui affecte les enfants, les  
Villes amies **piétonnisent** les abords des écoles  
et en interdisent – définitivement ou  
temporairement – la circulation motorisée.*

### Les leviers :

- **Dresser un état des lieux et des besoins** permet d'adapter la solution : mise en place d'un pédibus, circulation fermée aux heures d'entrée et sorties scolaires, espace sans tabac aux abords des écoles, dépose minutes, bornes amovibles, etc.
- Se concerter **avec les familles** permet de garantir leur compréhension et leur adhésion
- **Sensibiliser** les familles et les enfants aux thématiques de la pollution de l'air et de la sécurité est essentiel
- Collaborer avec des **associations locales** (exemple : Ligue contre le cancer)
- Donner **une place aux élus des Conseils municipaux d'enfants et de jeunes** dans la consultation des zones à cibler et dans la sensibilisation de leurs pairs au sein des établissements scolaires

### Le ZOOM

Une ville de 53 000 habitants a piétonnisé les abords des écoles pendant une phase d'expérimentation. Les enfants se sont approprié les lieux pour en faire un espace de jeux et de partage. La ville a entrepris une **démarche de co-réflexion avec les enfants** et les familles pour **réaménager ces espaces** : aires de jeux, végétalisation, espaces de rencontres festives entre voisins, etc...



## ENGAGEMENT 1 : ASSURER LE BIEN-ÊTRE

**1 833**  
outils de mesure  
de la pollution de  
l'air installés

*Les Villes amies des enfants installent des capteurs de pollution à proximité et dans les lieux fréquentés par les enfants.*

### Constats sur les actions mises en place :

Les Villes amies des enfants ont mis en place de nombreux outils de mesure de la pollution de l'air en dehors et au sein des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : **crèches, restaurations scolaires, classes de cours, dortoirs, etc.** L'installation de ces capteurs s'accompagne dans la grande majorité des cas par de la **sensibilisation des adultes et des enfants** sur le sujet.

### Principaux enseignements :

- Installer des outils de mesure dans différents lieux du parcours de l'enfant : **crèches, restaurations scolaires, écoles, dortoirs, etc.** – Tant à l'intérieur qu'à l'extérieur !
- Sensibiliser et former les professionnels autour de la question de la pollution de l'air et de ses outils est essentiel afin de permettre d'adapter les comportements
- Communiquer en externe sur les effets de la pollution sur la santé et les bons gestes à adopter
- **Donner un rôle aux enfants** dans le suivi des outils de mesure de la qualité de l'air : cela permet d'acculturer et de responsabiliser dès le plus jeune âge

### Le ZOOM

Une ville de 3 000 habitants de Bourgogne-Franche-Comté a mis en place **un système de participation des enfants** à l'analyse de la pollution de l'air intérieur. Un bonhomme rouge ou orange signifie qu'il faut aérer la classe. Très forte compréhension et adhésion des enfants à l'outil et à son importance, qui permet une participation active.



## ENGAGEMENT 1 : ASSURER LE BIEN-ÊTRE

**199**  
zones à faibles émissions  
(et dérivatifs) créées

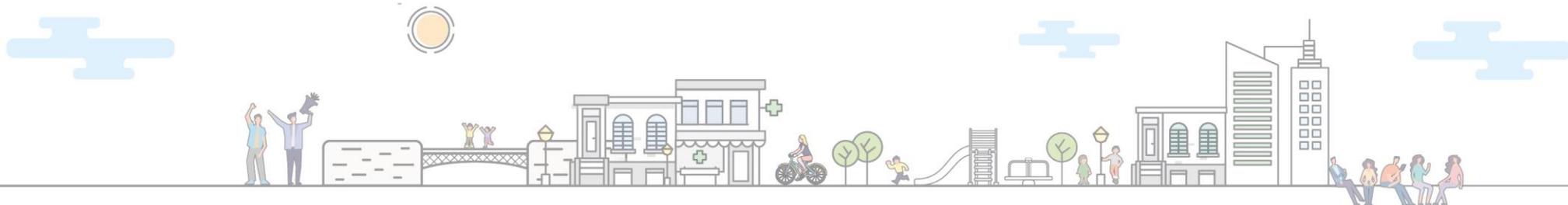
*Les Villes amies des enfants réfléchissent la mise en place des Zone à Faibles Emissions (ZFE) par le prisme de l'enfance et de la jeunesse.*

### Les leviers :

- Débuter la démarche par un **diagnostic à l'échelle de la collectivité** : cela passe par la mise en place d'observatoire ou de sondage par exemple
- **Coupler** le dispositif de ZFE avec d'autres actions : zone 20/30 kmh, limitation des stationnements devant les écoles, fermeture de la circulation autour des écoles, etc...
- **Sensibiliser** à la problématique de la pollution de l'air et à ses impacts sur l'environnement et la santé
- Proposer des **solutions alternatives** en développant notamment l'offre de service : aide pour l'achat d'un vélo, faciliter l'accès aux transports en commun, aide pour l'achat d'une voiture non polluante, etc...

### Le ZOOM

Une ville de 35 000 habitants, concernée par le dispositif ZFE, a proposé à ses habitants des séances de prévention au Centre Permanent d'Education Routière (CPER). Elle a également mis des actions pour **promouvoir les itinéraires jalonnés pour aller à l'école** à pied ou à vélo. Ce moyen de transport est mis en avant lors de journée de sensibilisation comme la "Fête du vélo" et les rencontres de l'écologie optimiste. Enfin, la police municipale s'est déplacée dans les écoles pour sensibiliser les enfants et distribuer des gilets de sécurité dans le cadre du projet "Rendez votre enfant visible".



## 4/ Les actions prioritaires ciblées par l'UNICEF

### ENGAGEMENT 2 : LUTTER CONTRE L'EXCLUSION



*affirme sa volonté de lutter contre l'exclusion, contre toute forme de discrimination et d'agir en faveur de l'équité.*

#2

Mise en place de la gratuité ou d'un régime de tarification préférentiel appliqué aux publics les plus vulnérables en relation avec la restauration scolaire dans **64** villes

Application d'une politique tarifaire municipale adaptée aux revenus des familles les plus précaires dans **47** villes

**171** postes de médiateurs pour lutter contre les violences créés dans **13** villes

Étude sur la mixité au sein des activités proposées par la collectivité menée dans **16** villes

**296** pratiques non genrées dans les espaces jeunes et favorisant la mixité filles-garçons proposées dans **20** villes

**4 244** agents des collectivités sensibilisés aux violences faites aux enfants



## ENGAGEMENT 2 : LUTTER CONTRE L'EXCLUSION

Mise en place de la gratuité ou d'un régime de tarification préférentiel appliqué aux publics les plus vulnérables en relation avec la restauration scolaire dans **64** villes

Application d'une politique tarifaire municipale adaptée aux revenus des familles les plus précaires dans **47** villes

*Les Villes amies des enfants favorisent l'accès des enfants en situation d'exclusion aux services de restauration scolaire par la mise en place d'une **tarification sociale, voire la gratuité** pour les familles les plus démunies.*

### Les leviers :

- **Faciliter l'accès aux services par le droit commun**, et non seulement par des aides aux familles via le CCAS
- Prendre en compte des **Quotients Familiaux** dans le cadre de la refonte des politiques tarifaires, mais aussi des situations spécifiques ou exceptionnelles, notamment pour les familles vulnérables sans quotient familial
- Travailler et **coordonner sa politique tarifaire** avec d'autres municipalités avoisinantes
- Mettre en place des tarifications sociales ou la gratuité sur d'autres services que la restauration scolaire : accès à l'offre culturelle, sportive ou de loisirs

### LE ZOOM

Les tarifs sociaux du restaurant scolaire d'une ville de plus de 500 000 habitants sont calculés directement par une application. Le coût de chaque repas est calculé en fonction du Quotient Familial CAF des familles (ou de leur dernier avis d'imposition si pas de compte CAF) :

- Les repas sont **gratuits** pour les familles ayant un Quotient Familial CAF inférieur à 160 ;
- Les familles ayant un Quotient Familial CAF compris entre 160 et 535 payent 1,83 euros ;
- Les familles ayant un Quotient Familial CAF supérieur à 535 payent 3,67 euros.



## ENGAGEMENT 2 : LUTTER CONTRE L'EXCLUSION

Étude sur la mixité  
au sein des activités  
proposées par la collectivité  
menée dans **16** villes

**296** pratiques non genrées  
dans les espaces jeunes et  
favorisant la mixité  
filles-garçons proposées  
dans **20** villes

*Les Villes amies observent et mettent en place  
des actions adaptées pour assurer **une égale  
fréquentation** des filles et des garçons aux  
propositions d'activités municipales et aux lieux  
accueillant des enfants.*

### Les leviers :

- Assurer une **bonne compréhension** de l'égalité filles/garçons à l'échelle de l'ensemble de la municipalité : renforcer l'égalité de genre ne signifie pas seulement de proposer les activités sans distinction de genre
- **Former** les agents à adopter des postures et pratiques non genrées
- **Observer les usages** des filles et des garçons : prendre en compte la réalité de la fréquentation des lieux, et pas seulement les intentions des activités proposées
- **Reconsidérer les activités proposées** et les adapter aux constats faits

### Le ZOOM

Une ville de 140 000 habitants a mis en place un diagnostic sur l'égalité filles/garçons en interrogeant les enfants sur le sujet et sur leur ressenti. Des temps de formation/sensibilisation ont par la suite été mis en place pour les agents. Un projet global autour de l'accès au sport a été conçu pour travailler plus en détail le sujet de l'accès aux sports dits masculins pour les équipes de filles.



## ENGAGEMENT 2 : LUTTER CONTRE L'EXCLUSION

171 postes de médiateurs pour lutter contre les violences créés dans 13 villes

4 244 agents des collectivités sensibilisés aux violences faites aux enfants

*Les Villes amies des enfants ont constaté une aggravation des tensions liées au climat scolaire et à une recrudescence du harcèlement entre enfants.*

*Elles sont parfois confrontées à une augmentation des violences faites aux enfants.*

### Les leviers :

- Recourir au **déploiement de personnels** comme les psychologues, éducateurs spécialisés, médiateurs,...
- Apporter une attention spécifique à **l'accompagnement et la formation** des enseignants, des éducateurs et des équipes d'animation. Des formations sont données par des acteurs de terrain dont le champ d'intervention est spécifique aux violences faites aux enfants
- **Sensibiliser** le tout public sur le sujet
- Mettre en place un **Plan de lutte contre les violences faites aux enfants**

### Le ZOOM

Une collectivité de 30 000 habitants a mis en place de nombreuses formations et actions de sensibilisation à destination de tous les publics (agents, enfants, adolescents, parents), en partenariat avec les acteurs territoriaux (Conseil départemental, E-Enfance, les Francas, Docteur en psychologie...).

Les enseignants sont demandeurs du renouvellement de ces actions auprès des enfants, notamment pour leur faciliter le traitement des questions de consentement et de lutte contre les violences sexuelles.

Un projet a été créé par les jeunes dans le cadre de la cité de la jeunesse et porte sur la prévention des rixes et des violences entre jeunes.



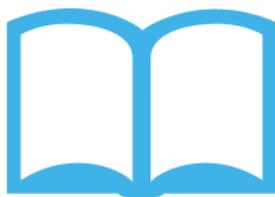
LE DROIT À L'ÉDUCATION  
POUR TOUS LES JEUNES  
ET LES ENFANTS SUR LES  
TERRITOIRES

UNE OFFRE DIVERSIFIÉE



## 4/ Les actions prioritaires ciblées par l'UNICEF

### ENGAGEMENT 3 : PARCOURS ÉDUCATIF DE QUALITÉ



**#3** permet et propose un parcours éducatif de qualité à chaque enfant et jeune de son territoire.



**710** actions d'aller-vers et de médiation scolaire mises en place dans **14** villes  
**3540** enfants concernés

Élaboration d'une stratégie éducative favorisant l'intégration et la diversification des espaces éducatifs dans **33** villes

Création d'une instance de veille sur la scolarisation des publics les plus vulnérables dans **15** villes  
**9321** enfants concernés



## ENGAGEMENT 3 : PARCOURS ÉDUCATIF DE QUALITÉ

Création d'une instance  
de veille sur la  
scolarisation des publics  
les plus vulnérables dans  
**15** villes soit  
**9321** enfants concernés

### Les leviers :

- **Impliquer** l'ensemble de la communauté éducative sur le sujet : Collectivité, Education nationale, Parents, Associations
- **Renforcer sa transversalité** avec le CCAS
- Dans le cadre **d'actions de médiation** auprès de familles et d'enfants, concevoir un contrat moral entre les différents participants, dont l'enfant

### Le ZOOM

Une ville d'un peu plus de 100 000 habitants a porté un projet autour de la scolarisation des enfants du voyage. La communauté éducative (DSDEN, collège, municipalité et association en délégation de service public pour la gestion des aires) s'est concertée pour améliorer le suivi de la scolarisation des enfants de l'aire d'accueil. L'objectif est d'améliorer la communication auprès des familles et de travailler à lever leurs réticences. L'action va intégrer le schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

*Les Villes amies des enfants renforcent leur  
suivi de la scolarisation des enfants  
vulnérables et développent leur communication  
auprès des familles.*



## ENGAGEMENT 3 : PARCOURS ÉDUCATIF DE QUALITÉ

**710** actions d'aller-vers  
et de médiation scolaire  
mises en place dans  
**14** villes soit  
**3540** enfants  
concernés

### Les leviers :

- Mettre en place un **CLAS** (Contrat local d'accompagnement à la scolarité) et l'élargir au-delà de l'école primaire, au collège voire au lycée
- **Collaborer étroitement avec les équipes enseignantes** qui sont en charge du repérage des enfants qui ont des besoins
- **Etendre les dispositifs** au-delà des quartiers prioritaires

### Le ZOOM

Une ville de 3 400 habitants a consulté des collégiens et lycéens. Par la suite, la municipalité a décidé de mettre à disposition des locaux pour améliorer son dispositif d'aide aux devoirs, en partenariat avec des associations gérant des lieux accueillant des adolescents vulnérables (ex : CADA, centres sociaux...). Elle propose désormais des **stages de réussite** et va intégrer l'Education nationale au projet.

*Les Villes amies des enfants développent de nouveaux dispositifs ou actions pour appuyer la réussite éducative des enfants de leur territoire.*



## ENGAGEMENT 3 : PARCOURS ÉDUCATIF DE QUALITÉ

Élaboration d'une stratégie éducative favorisant l'intégration et la diversification des espaces éducatifs dans **33** villes

*Les Villes amies des enfants utilisent leur Projet éducatif de territoire (PEDT) et la Convention territoriale globale (CTG) pour asseoir la continuité éducative et la cohérence des temps de l'enfant.*

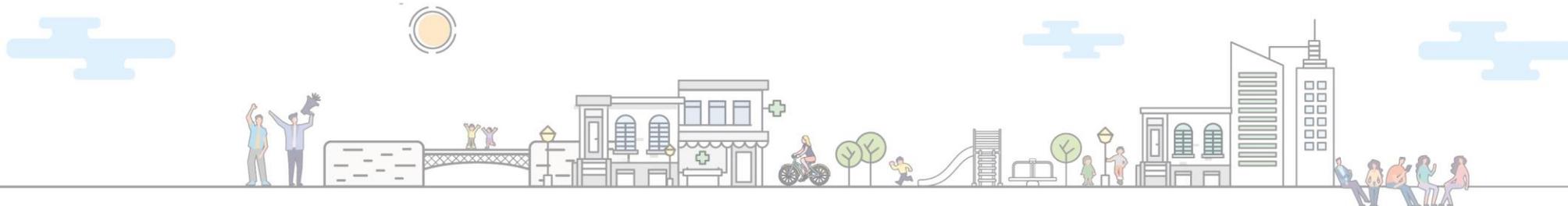
### Les leviers :

- **Elargir le prisme des Projets éducatifs de territoire** au-delà de la coordination entre temps scolaire et périscolaire, pour englober l'ensemble des temps de l'enfant
- Prendre en compte la **globalité des tranches d'âges**, de 0 à 18 ans
- **Coordonner les projets et actions des différents services de la ville**, des associations, des institutions et de l'ensemble des acteurs éducatifs de la Ville

### Le ZOOM

Une ville de 41 500 habitants a réfléchi à la cohérence éducative des différents espaces municipaux accueillant les enfants : médiathèque, cinéma, musée, infrastructures sportives, écoles, jardins publics etc. Elle articule également les temps scolaires, péri et extrascolaires dans un souci de continuité du parcours de l'enfant.

Les actions proposées dès le plus jeune âge en crèche sont poursuivies et approfondies dès l'entrée à l'école mais aussi au collège ou au lycée.



## 4/ Les actions prioritaires ciblées par l'UNICEF

### ENGAGEMENT 4 : PARTICIPATION ET ENGAGEMENT



**#4** développe, promeut, valorise et prend en considération la participation et l'engagement de chaque enfant et jeune.



LE DROIT À LA PARTICIPATION  
DU CŒUR DU PROJET ÉDUCATION  
DU TERRITOIRE

L'INTÉRÊT DE  
L'ENFANT AVANT  
TOUT



Mise en place de systèmes d'évaluation des services par les enfants proposés dans **31** villes

Mise en place de dispositifs d'allers-vers pour favoriser la participation de tous les enfants dans **13** villes

**822** élus et agents sensibilisés au droit à la participation et à sa mise en œuvre



## ENGAGEMENT 4 : PARTICIPATION ET ENGAGEMENT

Mise en place de systèmes d'évaluation des services par les enfants proposés dans **31** villes

### Les leviers :

- **Consulter les enfants et les jeunes** sur les structures qu'ils fréquentent permet de remédier au décalage entre les services proposés (règles, fonctionnement, activités) et les modes de vie et envie des enfants et des jeunes
- **Impliquer les jeunes** dans le projet pédagogique, le choix des horaires et des activités, et assurer qu'ils contribuent bien à la vie de la structure
- **Assurer un suivi** par les enfants et les jeunes de l'ensemble des étapes : du début de la structure ou du projet, à son bilan et étude d'impact

### Le ZOOM

Une ville de 44 000 habitants ouvert une structure jeunesse de près de 600m<sup>2</sup>. Afin d'assurer son bon fonctionnement, elle a mis en place une instance de concertation des jeunes, qui leur permet d'assurer des retours continus sur son fonctionnement. Des temps sont organisés avec les jeunes qui la fréquentent pour leur laisser la parole sur les actions menées, les horaires etc.

*Les Villes amies des enfants s'assurent que les enfants et les jeunes soient **consultés** sur les actions et projets proposés, et les évalue.*



## ENGAGEMENT 4 : PARTICIPATION ET ENGAGEMENT

822 élus et agents sensibilisés au **droit à la participation** et à sa mise en œuvre

### Les leviers :

- Assurer le **déploiement de formation** sur l'effectivité du droit à la participation des enfants et des jeunes en transversalité entre les directions/service
- Capitaliser sur **la formation** pour s'aligner sur une stratégie globale au sein de la ville

### Le ZOOM

Une ville de 280 000 habitants a mis en place une formation qui a réuni une centaine d'agents et d'élus de divers domaines (éducation, culture, aménagement urbain, biodiversité, espaces publics...) ainsi que des représentants d'associations comme l'UNICEF et des experts de la thématique (Francesco TONUCCI). Cette formation a été le point de départ du projet "Ville des enfants".

*Les Villes amies des enfants sensibilisent leurs élus et agents à la nécessité de s'outiller pour associer les enfants aux décisions qui les concernent et intéressent.*



## ENGAGEMENT 4 : PARTICIPATION ET ENGAGEMENT

Mise en place de dispositifs d'allers-vers pour favoriser la participation de tous les enfants dans **13** villes

*Les Villes amies des enfants commencent à développer des dispositifs pour faciliter l'expression des avis et opinions des enfants qui ne fréquentent pas les cadres formels.*

### Constats sur les actions mises en place :

Les jeunes ne participent pas aux réunions de participation citoyenne. Dans cette situation, difficile de recueillir leur avis sur les projets de la ville.

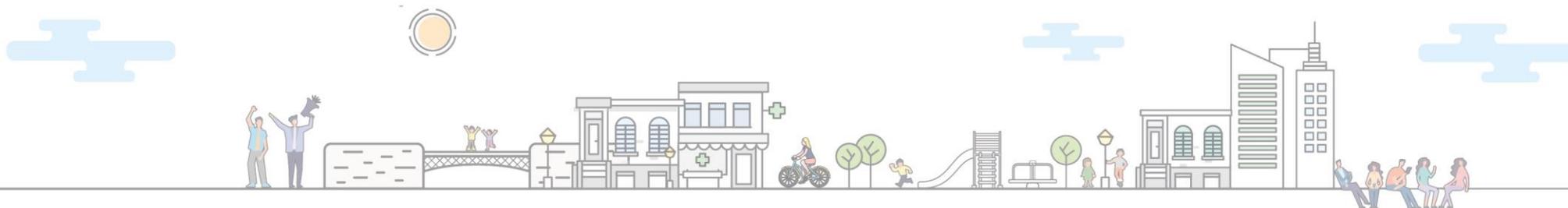
**Comment les faire participer et produire des idées ?**

### Les leviers :

- **Sortir des cadres formels**
- **S'interroger** sur les publics qui ne fréquentent pas les dispositifs de participation existants
- **Communiquer** de façon adéquate avec ce public non captif
- **Développer une stratégie partenariale** en lien avec les acteurs socio-éducatif du territoire
- Aller également vers les familles pour **renforcer l'efficacité des actions** mises en place

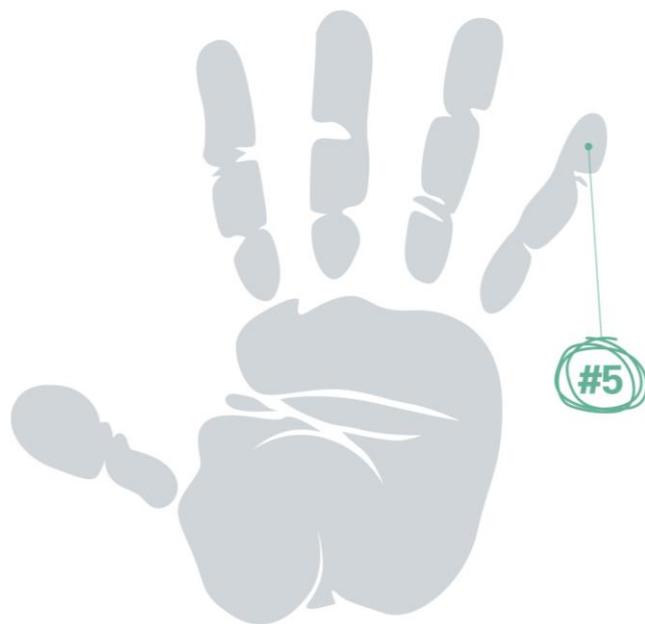
### Le ZOOM

Une ville de 13 000 habitants a mis en place un Marathon des idées pour recueillir la parole des habitants. Des lieux stratégiques comme les collèges et les maisons de quartier ont été identifiés pour mettre en place des actions et recueillir la parole des enfants et des jeunes.



## 4/ Les actions prioritaires ciblées par l'UNICEF

### ENGAGEMENT 5 : PARTENARIAT AVEC UNICEF



#5

*noe un partenariat avec UNICEF France pour contribuer à sa mission de veille, de sensibilisation et de respect des droits de l'enfant en France et dans le monde.*

Participation de l'UNICEF (représentants bénévoles) dans les différentes instances enfance/jeunesse de **30** villes

Participation de **37** villes à une formation **Ma Ville à hauteur d'enfant**



## ENGAGEMENT 5 : PARTENARIAT AVEC UNICEF

37 formations et 650 participants dont 110 élus et 540 agents formés grâce à la formation Ma Ville à hauteur d'enfant :

« Une journée enrichissante. »

« Très agréable, instructif et une méthode de travail innovante. »

« Une formation très inspirante et encore une fois bravo ! »

« Une inspiration pour mon quotidien professionnel. »

« Cela me permettra d'ancrer mon action dans les projets de la ville. »

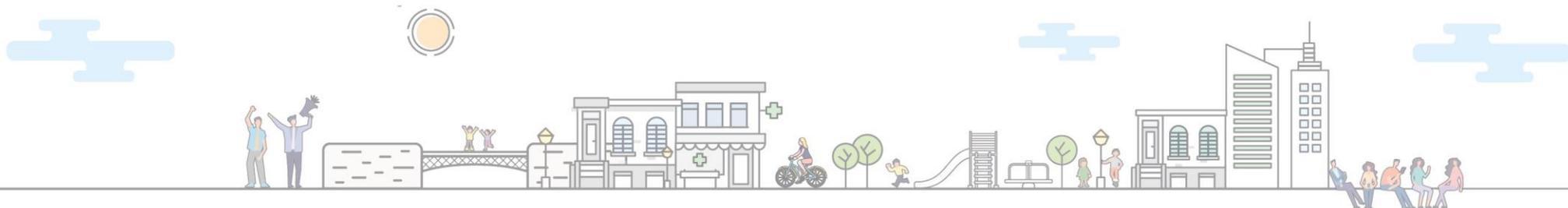
« La co-construction et l'intelligence collective favorisent la compréhension et la nécessité de la place des enfants au cœur de nos politiques éducatives. »



Découvrir la formation Ma Ville à hauteur d'enfant

<https://youtu.be/EkMVd4sVcl8>



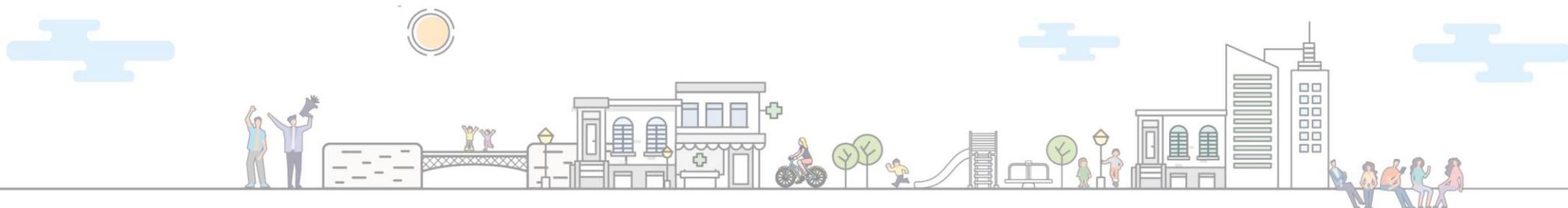


## 5/ Un temps fort 2022, la Rencontre nationale



Retour sur les 20 ans des Villes amies des enfants à Aix-en-Provence

<https://youtu.be/JYIQIwxuZdQ>



## 6/ Contacts

Contactez les équipes de l'UNICEF France (Pôle Programmes territoriaux - Service Innovations pour la Diffusion des droits de l'enfant) : [cvilleamiedesenfants@unicef.fr](mailto:cvilleamiedesenfants@unicef.fr)

Retrouvez toutes les informations sur le site web des Villes amies des enfants : <https://www.villeamiedesenfants.fr/>

L'UNICEF France remercie l'ensemble des Villes amies des enfants ayant répondu à ce premier exercice du suivi du plan d'action.